

## Foire d'Automne en la commune de La Côte Saint André

U	En cette année 1624, pour la Grande Foire d'Automne, Sire	U
3	Jean de La Côte avait inscrit deux tournois au programme : le	3
C	samedi en deux joutes Originales et le dimanche avec un	C
8	Tournoi plus traditionnel en trois Partys.	8
9	Point d'hémorragie à craindre, diantre, nous ne sommes plus	9
g	au moyen-âge ! On vient de partout pour un nouveau jeu,	g
o	l'ESCRABOULE, pour lequel l'armure est délaissée au profit	o
8	de ses plus beaux atours : point de lance ni épée, mais place au	8
J	trait d'esprit et à joute verbale. Laissez-moi, de prime abord,	J
Z	vous conter quelques rudiments de cette nouvelle passion en	Z
h	vigueur dans les plus beaux salons : godelureaux et donzelles	h
L	sont admis dans la même enceinte, la rivalité se devant courtoise	L
m		m

et toujours de bon ton. Imaginez la salle des fêtes du Château parée dès le samedi matin par des décorations sur le thème de l'automne, et de grandes tablées face à une estrade recouverte de cucurbitacées de toutes sortes. Pour participer, il faut certes avoir connu une éducation suffisante pour savoir lire et écrire, mais aussi bourse délier pour se voir délester d'un ducât d'or réclamé au pont-levis. Chacun prend alors place comme l'étiquette l'exige : Seigneurs et gentes dames sont dans les premiers rangs, suivis de dames de compagnie, de bourgeois ventripotents, de chevaliers, écuyers, clercs, artisans, jusqu'à d'intrépides manants ayant travaillé dur toute une année pour tenter de rivaliser avec tout ce beau monde, bien loin de leur condition. Culottes satinées et parfums capiteux se mêlent aux cuirs et aux effluves de sueur des laborieux en toute intelligence.

Quand les dix ou les quatorze coups sonnent au clocher de la ville, Sire Jean, ou un de ses vassaux, énoncent à claire et haute voix un message codé pour compréhension d'une série de sept lettres inscrites sur de petites « boules ». Si

la loi de ce jeu impose que celles-ci soient tirées devant l'assistance d'un sac brodé d'or, pour cette édition les boules avaient été tirées en grand secret dans plusieurs grandes cités de France et de Navarre, et la composition des messages, retranscrits sur un registre scellé, avait été acheminé par la malle poste juste à temps. Pendant le temps d'un sablier, chacun doit alors faire le choix d'un mot concocté uniquement par l'arrangement desdites lettres. Ici, le françois est de rigueur, même si quelques termes des provinces peuvent être tentés ou, par les plus téméraires, des barbarismes en provenance de lointaines colonies. Quand le sablier est fini, les trompettes sonnent et chacun doit avoir fini d'inscrire son bon mot sur un des petits parchemins qu'il a trouvé sur sa table. Les serviteurs, par un ballet bien huilé, s'empressent de les collecter et les emmènent diligemment à la cour des grands jurés. Ceux-ci, choisis parmi les érudits de la cité, évaluent chaque proposition avant d'en donner son équivalence en onces de blé. Cette mesure est alors délicatement déposée dans l'escarcelle posée devant chaque participant. Les vainqueurs seront déterminés, à la toute fin, à l'aune du poids de blé ainsi récolté dans la party. Il faut faire preuve de vivacité d'esprit et d'à-propos, car les mots envoyés doivent ensuite s'intégrer avec harmonie dans la grande fresque que simultanément un artiste réalise avec soin sur le grand mur de la salle. S'il a fait preuve d'inhabileté dans l'écriture, le fautif devra tendre la main pour y subir un coup de baguette, mais en cas d'insistance dans sa maladresse, il pourra se voir infliger un coup de bâton sur l'échine devant un public goguenard. Si le mot est inapproprié, incongru ou hors de propos, son auteur est alors pointé du doigt et on lui apporte une toque de « zareau » \* dont il devra s'affubler le temps du sablier suivant, supportant rires et quolibets. S'il est admis de ripailler ou de se rendre aux lieux d'aisance, il est formellement proscrit de pérorer ou jacasser dans le temps du sablier, sous peine d'être jeté manu militari dans les douves du château.

*J'ai conscience en relisant mes propos que vous n'avez là qu'une rapide approche de ce jeu et il vous faudra prendre lecture de traités plus fournis pour en saisir toutes les arcanes.*

*Samedi, quarante-huit concurrents venus des quatre coins du Dauphiné et de la Savoie se sont affrontés dans une joute où une boule mystère était obligamment donnée à chaque tour de réflexion, puis se coltiner dans la suivante avec une difficulté supplémentaire, huit boules étant sorties du sac pour une utilisation limitée à sept... C'est Sire Jérôme KOLLMEIER qui remporte le trophée du jour. Le jeune comte de COULANGE, venu de sa province de Lorraine pour quelques mois dans sa résidence en terres de Grenoble, devance la Duchesse Sylvie de GUILLEMARD. Respectée pour sa clairvoyance et sa générosité mais aussi pour son goût immodéré de la lecture, elle n'a rien pu faire contre la maestria de cet adversaire, et c'est Dame Michelle PINERI, de la cité de Noyarey qui s'illustre de belle manière en terminant 3<sup>ème</sup>. Toute l'assistance s'est émue de cette belle vitalité retrouvée, après plusieurs mois de retraite volontaire au couvent de Rive. Sire Jérôme, l'emporte brillamment en proposant seul notamment trois mots d'une excellence facture que personne dans l'assistance n'avait pensé à réaliser. Il se voit lesté en supplément d'une besace de trois courges pour cet exploit mérité !*

*Dimanche, ils étaient encore soixante-quinze à se presser dès le matin dans la grande salle du château pour de joyeuses retrouvailles avant d'entamer la série des trois passes. Chacune s'avérant âprement disputée, il a fallu attendre jusqu'au bout de l'après-midi pour connaître les noms des champions. C'est Messire SINGER d'Albertville qui remporte le tournoi haut la main, se défaisant non sans mal de son principal adversaire, Sire KOLLMEIER, l'esprit toujours vif après son 2<sup>ème</sup> tournoi, mais plus aisément de ses autres adversaires d'esprit, comme Dame Sylvie GHELINÉAU, fière représentante*

de notre cité. Gagnés par une saine fatigue après tant d'heures de réflexion, tous se sont néanmoins retrouvés gaiement pour l'annonce des résultats par les hérauts de la cité autour d'un petit banquet, et pour la distribution des trophées réalisés par une gentille artiste de la cité marchande. Il est à noter qu'un trophée avait été prévu pour chacune des castes représentées dans l'assemblée des joueurs pour ne froisser aucune susceptibilité et encourager tout un chacun à progresser dans son art d'écriture.

Dans les salons vous pourrez ouïr certainement longtemps le récit de ces joutes mémorables, mais pour en connaître toute la vérité et obtenir les détails croustillants de ces deux tournois d'automne, il sera préférable de se référer au formidable ouvrage orné d'enluminures que Frère Alain imprime avec méticulosité en son abbaye du Grésivaudan.

Cette année encore, la seigneurie de La Côte Saint André ne peut que s'estimer satisfaite de sa foire d'automne, les participants ayant unanimement apprécié les mets mis à disposition tout au long des festivités, les largesses diverses et variées offerts par les commerçants de la cité, le confort des emplacements réservés à chacun des protagonistes et l'organisation sans anicroche de ces partys.

Sire Jean et toute la cité vous attendent déjà pour la prochaine édition de leur foire d'automne, en l'an 1625.

*\*Zareau : mustélidé d'antan, aujourd'hui disparu, réputé pour son pelage à l'odeur repoussante*